

L'HEBDO QUI CLIC

N°396



Hebdomadaire électronique de l'Union des syndicats CGT du Havre

119 Cours de la République 76600 LE HAVRE – cgtlehavre.fr - 02 35 25 39 75



cgtlehavre.fr
la
CGT
LE HAVRE

199

Nouveaux
syndiqués
depuis le
1^{er} janvier
2014

Au sommaire du 01 octobre 2014 :

- 16 octobre / Tract des 3 ULs et agenda revendicatif : *Pages 2 et 3*
- Rassemblement du 30 septembre au Havre des retraités : *Pages 4 et 5*
- Répression syndicale au LH Forum : *Pages 6 à 8*
- La CGT du Port à la gare maritime / Article paru dans la presse Havraise : *Page 9*
- Et si on parlait des apprentis ? / Tract UNEF UNL CGT : *Pages 10 et 11*
- Délocalisation CMA CGM / Tract CGT marins : *Pages 12 et 13*
- Journée internationale de la paix / Photos de la journée au Havre : *Page 14*
- Marathon du Sahara / Article paru dans Sahara info : *Page 15*
- Programme 2014 de formation syndicale de l'UL et contenus des stages : *Pages 16 et 17*
- L'hebdo pratic' : *Pages 18 et 19*



APPEL DES UNIONS LOCALES CGT DU HAVRE - HARFLEUR TANCARVILLE – LILLEBONNE BOLBEC GRAVENCHON

POURQUOI LA CGT APPELLE A LA MOBILISATION LE 16 OCTOBRE ?

Depuis des années, sous les divers gouvernements successifs, des centaines de milliards d'euros sont distribués aux entreprises :

- 👉 50 milliards par an du Pacte de Responsabilité,
- 👉 30 milliards par an d'exonérations de cotisations patronales,
- 👉 auxquels il faut ajouter 100 milliards par an d'arriérés de cotisations non payées,
- 👉 20 milliards par an de Crédit Impôt Compétitivité Emploi aux entreprises,
- 👉 48 milliards d'aides financières aux banques,
- 👉 200 milliards d'aides diverses aux entreprises,
- 👉 4.6 milliards d'aides aux entreprises sur la fiscalité locale,
- 👉 20 milliards de fraude à la sécurité sociale sur le travail non déclaré par le patronat...

Tous ces milliards sont distribués sans aucune contrepartie :

Accord National Interprofessionnel (ANI) = 0 emploi !

Pacte de Responsabilité (ou plutôt d'irresponsabilité) = 0 emploi !

Aucune de ces réformes n'a permis de lutter contre le chômage...

PIRE : Le chômage augmente alors que parallèlement les dividendes pour les actionnaires ont augmenté de 30% !

Depuis des années, nous subissons des baisses de salaires (augmentation des cotisations salariales, augmentation de mutuelle, etc), un blocage des retraites, des atteintes à l'assurance chômage, des attaques sur le droit du travail.

C'est donc les gouvernants, avec la complicité du MEDEF, qui créent la précarité et mettent en péril le droit du travail, le budget de l'Etat et les droits sociaux (Sécurité Sociale, retraites)

Pourtant, d'autres solutions existent ! La CGT a des propositions à faire pour plus de justice sociale (lutter contre la fraude et l'évasion fiscales, soit 180 milliards, taxer les dividendes, etc)

Tous les salariés du public comme du privé, les retraités, les précaires et privés d'emploi ont donc tous d'excellentes raisons de se mobiliser le 16 octobre !

RENDEZ-VOUS A FRANKLIN LE 16 OCTOBRE A 10H30



L'AGENDA REVENDICATIF du 16 OCTOBRE 2014

La CGT mobilise le 16 octobre

La distribution de tracts qui devait avoir lieu hier matin devant les Docks Océane était un avant-goût de la journée du jeudi

16 octobre. Ce jour-là, à 10 h 30, un rassemblement est programmé à la Maison des syndicats, à Franklin, cours de la République.

Objectif : « défendre les services publics, redonner du pouvoir d'achat aux Havrais, de l'emploi, des logements et du transport en commun accessible...

Voilà les vraies priorités d'une politique sociale ! », indique le syndicat CGT.

Valls aime le répéter souvent : s'il est entravé dans sa fonction, s'il ne peut être lui-même, alors il ne continuera pas ! Valls aime le rapport de force permanent, que la pression ne retombe jamais...

Valls assure qu'il n'a pas tout fait et qu'il lui reste beaucoup de choses à faire. Ce que l'on sait déjà, c'est que ses conseillers travaillent sur un nouvel agenda de réformes... On peut donc s'attendre au pire !!!

Il n'y aurait donc pas eu assez de dégâts de fait au niveau social dans ce pays ?!! Arrêtons le massacre !!

Montrons le 16 octobre, partout en France, au Havre, que nous ne baissons pas les bras, et que si Valls veut la confrontation, il va l'avoir !

Nous avons décidé à notre dernière AG des 3 UL, une journée riche en actions le 16 octobre, voici le déroulement prévu pour la journée :

➡ **07H30 :**

RDV devant le Medef (115 rue Desramé)

➡ **08H30 :**

Rassemblement devant l'entrée de l'hôpital Flaubert, à l'appel de la CGT hospitaliers à l'occasion du Conseil d'Administration de l'Agence Régionale de la Santé.

➡ **10H30 :**

RDV devant FRANKLIN pour plusieurs actions « coup de poing » et une manifestation jusqu'au siège de France3 (World Trade Center) pour une « conférence de presse CGT ».

Le 30 septembre, partout en France :

Les retraités exigent plus de pouvoir d'achat

Quatre mois après la journée nationale d'action du 3 juin, des milliers de retraités manifestaient à nouveau ce mardi 30 septembre 2014.

Au Havre, 400 retraités et actifs étaient rassemblés devant la sous-préfecture, à l'appel de sept organisations syndicales et associations (CGT, FO, la CFTC, la CFE-CGC, la FSU, Solidaires, la Fédération générale des retraités de la Fonction publique) et de deux associations (UNRPA et LSR).

Ils étaient plus d'un millier en Seine Maritime.

Partout en France, les retraités réclament une revalorisation de leurs pensions, basée sur l'évolution du salaire moyen, dénoncent une accumulation de mesure impactant leur pouvoir d'achat.

Près d'une centaine de rassemblements se sont donc tenus partout en France, essentiellement devant les préfectures et sous-préfectures avec audiences et remises de communiqués ou motion... Mais aussi parfois devant certains locaux de parlementaires, de conseils généraux, de centres d'impôts, etc.



Depuis plusieurs années, les pensions étaient revalorisées chaque 1er avril à partir d'un calcul effectué en fonction des prévisions d'inflation. Une loi du 20 janvier 2014 a repoussé cette date de revalorisation au 1er octobre 2014. Par la suite, le gouvernement a décidé du gel des pensions de la quasi-totalité des 15,5 millions de retraités jusqu'au 1er octobre 2015.



S'ajoute à cette mesure la hausse des impôts avec la suppression de la ½ part fiscale aux veufs et veuves ou divorcés qui ont élevé au moins un enfant, la prise en compte dans l'impôt sur le revenu de la majoration familiale pour les personnes ayant au moins trois enfants de 10 % sur la pension, jusqu'ici défiscalisée : 3,8 millions de retraités verront cette année, une augmentation de leurs revenus imposables. Et ceux qui étaient jusqu'à présent non imposable ne bénéficieront plus, en 2015, du taux réduit de CSG de 3,8 %...

Les retraités, leurs organisations syndicales et associations espèrent bien obtenir l'ouverture de négociations.



repression syndicale au LH FORUM



Du 24 au 26 septembre, le Havre a accueilli le « LH forum », forum soi-disant de « l'économie positive » qui aura couté la bagatelle de 600 000 €, dont 340 000 offert par la CODAH et la ville du havre !

Comment accepter qu'une telle somme soit dépensée sous le nez des Havrais pour un forum qui a pour but de faire croire qu'il n'existe pas d'alternative au libéralisme, responsable de la crise que nous vivons et des souffrances de la majorité de la population qu'elle engendre ?

A cette occasion, le 24 septembre, une distribution de tracts était programmée par l'UL CGT du Havre pour informer les havrais et dénoncer cette aberration.

A l'arrivée des militants CGT, la police a tout de suite refusé cette distribution alors même qu'elle était connue la veille par les RG locaux !

Insultes, menaces et bousculades, les forces de police ont éloigné les militants de façon à les parquer loin des regards du forum...

En apprenant cette façon de traiter nos camarades, les dockers ont arrêté le travail sur le port et ont rejoint la délégation.

Près de 1000 dockers sont arrivés en cortège et ont ainsi fait fuir la police.

La distribution de tracts a pu se faire au rond-point devant les docks.

Voilà comment ça se passe pour distribuer un simple tract avec ce gouvernement de socio-traitres !

La liberté d'expression et le droit syndical doivent être respectés !

Ces agissements ont été rapportés au Sous-préfet en fin de matinée. Ce dernier a affirmé qu'il ne cautionnait pas ces faits mais a tout de même dit qu'il n'avait pas la main sur les demandes du premier ministre...





« VENUE DE VALLS AU LH FORUM » : DE L'ARGENT PUBLIC, IL Y EN A !

Aujourd'hui, 24 septembre, Le Havre accueille le LH Forum, forum de « l'économie positive » qui coûtera la bagatelle de 600 000 €, dont 340 000 offert par la CODAH et la Ville du Havre !

Comment accepter qu'une telle somme soit dépensée sous le nez des Havrais pour un forum qui a pour but de faire croire qu'il n'existe pas d'alternative au libéralisme, responsable de la crise que nous vivons et des souffrances de la majorité de la population qu'elle engendre.

Quand les problèmes des Havrais sont l'emploi, leur pouvoir d'achat à l'heure de l'augmentation du coût du transport, des logements accessibles qu'ils peinent à trouver...**d'autres choix sont à faire, d'autres choix sont nécessaires.**

Que l'on fasse des forums pour débattre, échanger sur les bonnes pratiques, pourquoi pas ? **Mais rien dans ce forum ne justifie un tel coût, sauf à payer grassement les intervenants.** Et comme par ailleurs, c'est le règne de l'entre soi, où les salariés, les syndicats, les associations, le monde culturel, sont absents, et les Havrais ne sont pas beaucoup plus nombreux ni intéressés, alors, certains se prennent à rêver que l'économie positive permette une société sans contrat de travail, sans congés payés, ni horaires de travail.

Défendre les services publics, redonner du pouvoir d'achat aux Havrais, de l'emploi, des logements et du transport en commun accessible, construire avec les Havrais leur ville...: **voilà les vraies priorités d'une politique sociale !**

Tous les citoyens, salariés du public comme du privé, les retraités, les précaires et privés d'emploi ont donc tous d'excellentes raisons supplémentaires de se mobiliser le 16 octobre, à l'appel de la CGT !

**RENDEZ-VOUS A FRANKLIN
LE 16 OCTOBRE A 10H30**

La CGT tenue à l'écart

Social. Le syndicat avait prévu une distribution de tracts au rond-point des Docks Océane. Empêchés par les forces de l'ordre, les manifestants ont vite été rejoints par plus de 500 dockers venus en soutien.

Ils étaient venus distribuer « *pacifiquement* » leur millier de tracts au giratoire des Docks Océane pour dénoncer le LH Forum, forum sur l'économie positive, symbole, selon la CGT, du « *gaspillage de l'argent public* », avec « *600 000 euros dont 340 000 offerts par la Codah et la Ville du Havre* ». « *Ils réfléchissent à l'économie positive mais ça n'aboutit à rien*, regrette Jacques Richer, cosecraire de l'Union locale CGT avec Reynald Kubecki. *On veut des actes précis pour donner des emplois aux gens.* »

UN « SOUHAIT DU PREMIER MINISTRE » ?

Hier matin, quelques minutes avant l'arrivée, aux Docks Océane, du Premier ministre Manuel Valls et de son équipe prévue pour 9 heures, ils n'en ont finalement pas eu le temps... À peine sortie de son véhicule rouge, drapeaux déployés, la poignée de militants CGT a été encerclée par une quinzaine de CRS et autres membres de la brigade anticriminalité du Havre et de Paris.

« *C'est intolérable !* », s'insurgent Reynald Kubecki et Jacques Richer, choqués par l'attitude des forces de l'ordre qui ont repoussé, à l'aide de leurs boucliers, la dizaine de militants, rejoints notamment par des salariés de l'entreprise Dresser Rand voisine jusqu'au boulevard Winston-Churchill, à hauteur de la première station-service. Là, pendant près



En soutien aux militants CGT, plus de 500 dockers ont cessé le travail pour les rejoindre (photo Boris Maslard)

d'une heure et demie, ils ont été « *parqués* » par des agents de la compagnie de CRS de Darnétal venue en renfort pour le LH Forum. « *Nous avons été insultés, menacés par les policiers* », témoignent des syndicalistes, réclamant une entrevue au sous-préfet du Havre Pierre Ory « *pour dénoncer ces actes inadmissibles* ». « *C'est le reflet de cette politique sécuritaire encore pire qu'avec le gouvernement de droite* », estime Jacques Richer. Une entrevue qui aura finalement lieu peu après 11 h 30. « *Nous allons également interpellé le maire du Havre et président de la Codah Edouard Philippe* », ajoute Reynald Kubecki.

Selon une source policière, cette interdiction pour la CGT découlait du « *souhait* » du Premier ministre de « *ne voir personne* » lors de son arrivée aux Docks Océane. La manifestation, « *pourtant déclarée auprès des renseignements généraux* », insiste Reynald Kubecki, a donc été interdite. La nouvelle s'est rapidement propagée jusque sur le port. Réunis au foyer, plus de 500 d'entre eux, qui ont cessé le travail, ont ensuite pris la direction de la rue des Briquetiers pour « *venir délivrer les militants séquestrés* », se jouant, au passage des forces de l'ordre qui avaient sécurisé les carrefours. Puis direction le

rond-point des Docks Océane. « *En réponse à la violence de la police, le port est arrêté* », indique Joann Fortier, le secrétaire général du Syndicat des dockers. Trente minutes après leur arrivée, les dockers repartent dans le calme. Sous le regard de la rangée de CRS prête à intervenir...

VANESSA LEROY

v.leroy@presse-normande.com

Sur le net

■ Retrouvez la vidéo de la manifestation sur notre site Internet paris-normandie.fr

La CGT dans la gare maritime

Social. Le syndicat a pris possession de l'emblématique bâtiment en attendant des solutions pérennes pour poursuivre ses activités.



Une bannière à l'effigie du syndicat général du port du Havre a été

déployée lundi matin sur le fronton de la gare maritime. La CGT a mis à exécution ses menaces en occupant le bâtiment. Laurent Delaporte, secrétaire général du syndicat, avait annoncé cette action dès jeudi. Bureau, matériel informatique : le bureau syndical a tout simplement déménagé.

La gare maritime a abrité durant des années les actions sociales et syndicales du port. Les lieux ont été occupés à partir de 2012 par le Volcan maritime, la scène nationale du Havre était dans l'obligation de trouver un lieu de repli alors qu'un vaste programme de rénovation était engagé au théâtre du centre-ville. D'un commun accord et par convention entre le syndicat et la direction du GPMH, (Grand port maritime du Havre), des contreparties provisoires avaient été trouvées. Entre-temps, Areva a annoncé son intention de s'installer quai Joannès-Couvert. Cette annonce a clairement induit la destruction, confirmée par le GPMH, de la gare maritime. « L'installation du Volcan était temporaire. Il vient de terminer son déménagement. Nous devons réintégrer les lieux qui servaient à nos assemblées générales



Les responsables du syndicat ont planté leur matériel à la gare

du personnel, aux fêtes de Noël des enfants et au repas des anciens », insiste Laurent Delaporte (lire notre édition du vendredi 19 septembre). La venue d'Areva a changé la donne. Le syndicat aurait interpellé la direction du port sur ce sujet dès le début d'année 2014 pour trouver une solution pérenne.

Et en 2016 ?

« En ce qui concerne le banquet des anciens et l'arbre de Noël, la Direction a précisé la semaine passée que les dispositions de prise en charge de la location des espaces sont reconduites en 2015 et 2014 », précise le GPMH. Si le syndicat reconnaît que la direction a proposé des alternatives prolongées jusqu'en 2015, des doutes sub-

sistent après cette échéance. Au point d'exiger plus de garanties. « En 2015, les Docks café seront en travaux. Où va se tenir l'arbre de Noël ? » s'interroge la CGT qui se projette déjà dans l'organisation de 2016. Une réunion se tiendra ce matin entre les parties pour en discuter. Au-delà du fait de s'accrocher à un symbole, la CGT a conscience que sa mobilisation peut surprendre voire d'être qualifiée d'impopulaire vis-à-vis des emplois qui pèsent dans la balance. « Les réformes de 1992 et de 2008, tout comme la construction de Port 2000, ont montré que nous avons été bernés en termes d'emplois. Qu'en sera-t-il avec Areva ? » s'interroge Laurent Delaporte.



Développement de l'apprentissage... et si on parlait des apprentis ?

Le président de la République conclura ce vendredi 19 septembre une réunion de mobilisation sur l'apprentissage. L'objectif annoncé est de lever tous les « obstacles structurels qui freinent la progression de l'apprentissage » pour atteindre 500 000 jeunes en apprentissage d'ici 2017.

Nous alertons le gouvernement sur les risques de l'enfermement dans une logique strictement quantitative. L'objectif de 500 000 apprentis relancé en 2004 n'est pourtant toujours pas atteint. Surtout, cet objectif chiffré, basé sur des mesures de promotion de l'apprentissage et d'aide aux employeurs, est en décalage complet avec le vécu des jeunes sur le terrain, confrontés à la difficulté de trouver un employeur, y compris dans des secteurs dits « en tension », comme le bâtiment ou l'hôtellerie/restauration par exemple.

L'apprentissage est un outil de formation, il ne peut résumer la politique de lutte contre l'échec scolaire et n'apporte pas de réponse au problème du chômage des jeunes. **Le meilleur moyen de valoriser cette voie de formation est d'améliorer les conditions de formation et de travail des apprentis.**

Nous demandons l'ouverture d'une concertation sur les droits des apprentis, permettant d'améliorer leurs conditions de vie, de formation et de travail notamment sur les sujets suivants :

- **La rémunération** des apprentis, qui doit augmenter et prendre en compte le niveau de qualification
- **L'accompagnement pour la recherche d'un employeur** et le renforcement de l'engagement des entreprises de plus de 50 salariés et des branches sur ce sujet. Nous souhaitons également qu'un travail soit ouvert pour renforcer la mixité Femmes/Hommes notamment aux niveaux IV et V.
- **L'accompagnement pédagogique et la qualité de la formation**, dans le CFA et dans l'entreprise, pour prévenir les ruptures de contrats et augmenter le taux de réussite. En effet, en Ile de France par exemple, pour les niveaux V, 35% des contrats d'apprentissage sont rompus avant la fin de la formation, et le taux de réussite est de 80% pour les apprentis qui continuent leur contrat jusqu'au bout. Seuls 53% des inscrits obtiennent donc leur diplôme.

- La protection sociale des apprentis, et les mesures d'accompagnement en matière de transport et de logement par exemple. Nous interpellons d'ailleurs le gouvernement car le décret permettant la prise en compte des trimestres d'apprentissage pour le calcul des retraites n'est toujours pas sorti.
- La garantie d'accéder à un emploi stable à l'issue du contrat d'apprentissage, alors que la crise a fortement dégradé l'insertion des apprentis : 7 mois après avoir quitté le CFA, 65% des anciens apprentis sont en emploi. Parmi ceux-ci, seuls 58,5% sont en emploi à durée indéterminée.

François Hollande a été élu en s'engageant à faire des jeunes sa priorité, l'ouverture de ce chantier pourrait être l'occasion de concrétiser cet engagement et d'adopter des mesures fortes et concrètes permettant d'améliorer la situation des apprentis.

Nous appelons le patronat à prendre ses responsabilités : le contrat de génération, pourtant signé par l'ensemble des acteurs sociaux, n'a pas permis de négociations ambitieuses sur l'emploi des jeunes dans les entreprises et les branches. L'apprentissage permet aux entreprises de disposer de jeunes qu'elles ont participé à former, son financement est assuré à 75% par les pouvoirs publics. Au patronat de s'engager pour recruter des apprentis, assurer une formation de qualité dans l'entreprise et une insertion durable.





FEDERATION DES OFFICIERS DE LA MARINE MARCHANDE FEDERATION NATIONALE DES SYNDICATS MARITIMES

COMMUNIQUE

Le Havre, le 17 septembre 2014

Objet : Délocalisation de la CMA CGM

CMA CGM : BRAS D'HONNEUR AUX CONTRIBUABLES

LA FOMM ET LA FNSM CGT REJETTE CATEGORIQUEMENT LE DEBUT DU TRANSFERT DES SERVICES D'UNE COMPAGNIE MARITIME AIDEE FINANCIEREMENT PAR L'ETAT FRANÇAIS.

La CMA CGM, en grandes difficultés financières courant 2011 et 2012, a appelé au secours l'Etat pour qu'il lui vienne en aide. Ce qui fut fait en juin 2013 par l'entrée du FSI (Fond Stratégique d'Investissement), bras armé de la **Banque Publique d'Investissement**, à hauteur de 150 millions de US Dollars, au capital de l'entreprise (soit 6%).

En contrepartie, le FSI dispose de deux sièges au Conseil d'Administration de la CMA CGM.

Rodolphe Saadé, Directeur Général Délégué de CMA CGM a déclaré à l'époque : « *Nous sommes très heureux de l'arrivée au capital de CMA CGM du FSI qui va nous accompagner dans la poursuite du développement du Groupe.* »

Savez-vous comment la CMA CGM poursuit ce développement et utilise l'argent du contribuable ?

Depuis 1894, plus d'un siècle voué à la défense de la profession

EN DELOCALISANT !!!!

Nous avons appris que, dernièrement, la gestion des équipages des navires sous pavillon RIF, se fera depuis Singapour, avec du personnel local.

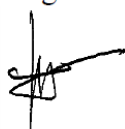
Si les employés qui gèrent actuellement les navigants au siège de la CMA CGM à Marseille, restent en poste, en perdant une partie de leurs prérogatives passées dorénavant à Singapour, il y a fort à parier que se ne sera pas pour longtemps....

Il est inadmissible et choquant, dans le contexte actuel de crise, de laisser une entreprise, qui a reçu des subsides de l'Etat, délocaliser ses emplois et toujours aller vers le « moins disant » et le « moins cher ».

La réponse à notre demande d'explications, auprès de la direction de CMA ships, n'étant pas de nature à nous rassurer pleinement, nous exigeons, dans un premier temps, que l'Etat prenne ses responsabilités au travers de ses représentants au Conseil d'Administration de la CMA CGM et s'oppose à cette mesure qui, pour nous, est une insulte aux contribuables et à tout le personnel sédentaire ainsi que les navigants de cette compagnie.

Si les représentants de l'Etat restent sans réaction, nous prendrons toutes nos responsabilités pour contrecarrer cette délocalisation scélérate et pérenniser l'emploi de l'ensemble du personnel concerné en France

Jean-Philippe Chateil
Secrétaire général de la FOMM UGICT CGT



Cdt Yves Trémeac
Délégué FOMM UGICT chez CMA CGM

Michel Le Cavorzin
Secrétaire général de la FNSM



Patrick Laurens
Délégué FNSM CGT chez CMA CGM

20 SEPTEMBRE : JOURNEE INTERNATIONALE POUR LA PAIX AU HAVRE



« Le film que je présente est un patchwork d'images volées des moments vécus avec la délégation au cœur de campements sahraouis. Après deux années où je n'ai pas pu me rendre dans les campements pour diverses raisons, je suis enfin parti dans un contexte très particulier : la veille j'étais au tribunal du Havre pour être jugé dans une affaire syndicale avec 3 de mes camarades. Contexte particulier d'épuisement physique et moral, mais, que l'accueil des familles sahraouies a rapidement atténué pour faire place à un réconfort et à une chaleur humaine considérables. Je regrette cependant de n'avoir pu rencontrer les syndicats sur place, contact que je m'efforcerai de prendre pour une prochaine fois... pour ma part, j'ai été particulièrement touché par la force et la détermination dans la lutte et la résistance que mène le peuple Sahraoui au quotidien. La vie difficile qu'ils subissent dans les campements montre qu'ils ne sont pas résignés et sont prêts à reconquérir leurs droits humains, leurs ressources naturelles et leur territoire occupé... 38 ans de violation de leur droit par le Maroc, cela doit cesser. Des délégations comme la nôtre doivent le faire savoir. Je m'efforcerai de le faire chaque fois que je le pourrai. Je tiens à remercier l'association pour m'avoir fait connaître ce peuple oublié et pour le travail fourni au quotidien pour faire en sorte qu'il soit reconnu. Merci. »

Reynald Kubecki, coureur du marathon et Secrétaire général de l'UL CGT du Havre.

Ce texte a été prononcé le 15 avril dernier, en introduction à la présentation de notre mission devant une belle assistance.



Les deux marathoniens du Havre.

Programme Formation Syndicale 2014
Union Locale CGT du Havre

Janvier

23 & 24 ⇨ Délégué du Personnel

Février

03 au 07 ⇨ PRUDIS
(prud'hommes)*

13 & 14 ⇨ Rédiger un tract/

Mars

17 au 21 ⇨ Niveau I

Avril

14 & 15 ⇨ Feuille de paie –
protection sociale

Mai

12 & 13 ⇨ AT/MP (Accidents du
travail / Maladies Professionnelles)*

22 & 23 mai ⇨ Rédiger un tract/
communication/prise de parole

Juin

02 au 06 ⇨ Niveau I

16 au 20 ⇨ ECO-CE*

Septembre

08 au 12 ⇨ Niveau 2 (1^{ère} semaine)*

25 & 26 ⇨ Rédiger un tract/
communication/prise de parole

Octobre

01 & 02 ⇨ PRUDIS (prud'hommes)*

06 au 10 ⇨ Niveau 2* (2^{ème} semaine)*

13 au 17 ⇨ CHSCT

20 au 24 ⇨ Formation Formateurs

Novembre

13 & 14 ⇨ AT/MP (Accidents du travail
/ Maladies Professionnelles)*

24 au 28 ⇨ Niveau I (complet)

Décembre

01 & 02 ⇨ Délégué du Personnel

11 & 12 ⇨ Feuille de paie – protection
sociale

Réunion collectif UL : 23 septembre / 09 décembre

Réunion collectif départemental : 19 septembre (Lillebonne)/19 décembre (Dieppe)

Coût des modules (par jour) : 20 € par stagiaire (repas compris)
Coût du Niveau I / CHSCT (Fonction Publique) : 100 € par stagiaire (repas compris)

Le coût n'est pas un frein à la formation des syndiqués, l'UL pourra subvenir au cas par cas si le syndicat ne peut prendre en charge.

***Stage organisé par l'UD 76 au Havre**

Formation Syndicale – Contenu des stages

NIVEAU 1 (5 jours) - Nouvelle version

Un stage pour mieux comprendre et connaître la CGT, regroupant salariés du public et du privé sous différents thèmes, faisant suite à la journée d'accueil (FANS) :

- Le Salarial
- Qu'est-ce qu'une revendication ?
- Le Syndicalisme, La Société
- La CGT, son fonctionnement...

DELEGUE DU PERSONNEL (2 jours)

Comprendre et mieux connaître le rôle du délégué du personnel, une formation attractive et instructive pour appréhender au mieux les situations en temps réel :

- Loi et Principes
- Rôle du délégué du personnel
- Missions et moyens du délégué
- Mise en situation
- Lien du DP avec les autres mandats (CHSCT, CE, CTP...) /Lien du DP avec le syndicat

CHSCT (5 jours)

Un stage spécifique reprenant les missions et pouvoirs du CHSCT, décomposée en plusieurs parties :

- Définition de la Santé au Travail
- Rôle du membre du CHSCT / Missions et moyens du CHSCT
- Délit d'entrave / Droit d'alerte / Droit de Retrait
- Rapport Préventif /Elaboration d'un avis motivé (bilan CHSCT)

REDIGER UN TRACT / COMMUNICATION / PRISE DE PAROLE (2 jours)

- Accidents du travail / Maladie Professionnelle (ATMP) / Souffrance au travail

Stage multi-activité interactif, qui met en situation le stagiaire en y amenant quelques fondamentaux pour faire face à son activité revendicative quotidienne :

- Techniques et Outils pour rédiger un tract - Enjeux de la communication
- Techniques et moyens de communication / Découvrir les outils CGT et sa diffusion
- Trucs et astuces pour être à l'aise en réunion, AG ou IRP face aux médias, salariés et syndiqués ?

FEUILLE DE PAIE / PROTECTION SOCIALE (2 jours)

Comprendre une feuille de paie en lien indissociable avec la protection sociale, instructif pour toutes et tous.

Stage AT/MP - Accidents du Travail / Maladie Professionnelle (2 jours)

Stage très technique, très utile, c'est un complément pour les camarades du CHSCT, reprenant les définitions des AT/MP avec les éléments accompagnants pour être efficace, avec présence d'intervenants spécialistes sur ces questions (selon disponibilité...)

NIVEAU 2 (2 x 5 jours)

Un stage plus « fouillée », complément du niveau 1, planifié sur deux semaines avec intervalle, qui permet d'approfondir les thèmes du niveau 1 avec des questions nouvelles comme l'Europe, la Mondialisation, les Structures Européennes et internationales... planifiée et organisée par l'Union Départementale 76 dans les différentes UL du département.

l'hebdo pratique

Des liens, des infos, des blogs :

La rubrique interactive de l'hebdo !

Matériel de campagne Élections Fonction publique du 4 décembre 2014

Veillez trouver ci-dessous les maquettes du matériel de campagne qui est disponible dans le dossier « élections fonction publique » sur le site de téléchargement :

Le logo de la campagne :

<http://telechargement.cgt.fr/administrateur/upload/Logo%20votons.jpg>

Une affiche générique :

<http://telechargement.cgt.fr/administrateur/upload/0-GeneriqueAffFonctionpublique.pdf>

4 affiches thématiques :

<http://telechargement.cgt.fr/administrateur/upload/1%20-%20Finances%20Affiche%20FP.pdf>

<http://telechargement.cgt.fr/administrateur/upload/2%20-%20Statut%20Affiche%20FP.pdf>

<http://telechargement.cgt.fr/administrateur/upload/3%20-%20Missions%20Affiche%20FP.pdf>

<http://telechargement.cgt.fr/administrateur/upload/4%20-%20Salaires%20Affiche%20FP.pdf>

4 tracts recto / verso

<http://telechargement.cgt.fr/administrateur/upload/1%20-%20Tract%20Finances.pdf>

<http://telechargement.cgt.fr/administrateur/upload/2%20-%20Tract%20Statut.pdf>

<http://telechargement.cgt.fr/administrateur/upload/3%20-%20Tract%20Missions.pdf>

<http://telechargement.cgt.fr/administrateur/upload/4%20-%20Tract%20Salaires.pdf>

RAPPEL : Pour accéder à l'espace militant du site Élections Fonction publique : <http://electionsfp2014.cgt.fr/> - login : « militant », mot de passe : « gagner2014 ».

MONTAGNE et MER

Pour vos vacances de Pâques,
escapades et week-ends,
rendez-vous en page 19



VALMOREL
LA PLAGNE
LES COCHES
LES ARCS
PRALOGNAN
VAL THORENS
VAL CENIS
LES SAISIES

LA NORMA
SAINT-SORLIN
LA TOUSSUIRE
VALLOIRE
VALMEINIER
SAMOËNS
FLAINE
LA CLUSAZ

CHÂTEL
SAINT-GERVAIS
ARGENTIÈRE
LES 2 ALPES
SERRE-CHEVALIER
LUCHON
FONT-ROMEU
SAINT-LARY

LA BRESSE
SAINTE-MAXIME
NOIRMOUTIER
PLESTIN LES GRÈVES
SAINT-BRIAC
DIVES-SUR-MER
SAINT-FRANÇOIS